

Compte-rendu réunion publique du Conseil des quartiers Mulette, le jeudi 7 décembre.

La réunion a été organisée en visioconférence, compte tenu de l'évolution des conditions sanitaires.

Présidents délégués – Sophie Jevakhoff (Mulette-Nord) et Pierre Deroux (Mulette-Sud)

Élus référents – Gilles Mentré et Chloé Chouraqui

Intervenants :

Gérard Gachet : Adjoint au maire, chargé de la sécurité, de la prévention de la délinquance et du droit des victimes

Sokhna Diobaye, Cheffe de division du 16e arrondissement, cheffe de l'Unité Généraliste 3 (7e, 15e et 16e sud) Direction de la Prévention, de la Police Municipale et de la Prévention

Reynal Gilleron : Directeur Général Adjoint des Services en charge de l'espace public

Alexandra Pizzali : Cheffe de la division du 16e arrondissement Service Exploitation des jardins ; Direction des Espaces verts et de l'Environnement

Sébastien Nair : Directeur-adjoint du cabinet du Maire du 16e arrondissement Vanessa Edberg, Adjointe au Maire chargée de la voirie, de la sécurité routière et des transports Pouget, groupe RATP, responsable Territoriale Paris Ouest

En préambule, Gilles Mentré indique qu'il souhaiterait que le conseil de quartier se réunisse en « plénière » trois fois ans et invite les membres du conseil à se porter candidat pour créer des commissions dans chacun des deux quartiers.

Le cadre de vie dans le quartier (espaces verts, sécurité et propreté)

Alexandra Pizzali: Le projet de réaménagement de l'aire de jeux dans le jardin du Ranelagh – votée dans le cadre du Budget Participatif 2019 - est désormais terminé. Les travaux visaient entre autres à rendre certains jeux inclusifs et à étendre les parties végétales. La rénovation de l'aire technique située quai Muette, près de l'espace canin, est en cours. La livraison est prévue au cours du 1^{er} semestre 2022.

Dans le parc de Passy, une prairie fleurie a été installée par les jardiniers de la Ville, à leur initiative.

Sonia Diobaye : Depuis 4 ans, Madame Diobaye est cheffe de l'unité généraliste 3 couvrant les secteurs 16e sud et les 7e et 15e arrondissements, soit près de 150 ASP (Agents de Surveillance de Paris) qui sécurisent certains points écoles et contrôlent les infractions au code de la route. Depuis un mois, elle est également en charge de la mise en place de la police municipale dans l'arrondissement, qui sera officiellement opérationnelle à partir du 1^{er} janvier prochain. La brigade intervient déjà au côté de la police Nationale pour régler des problèmes liés à la tranquillité publique, aux nuisances sonores, à la sécurité routière et à la présence de sans-abris.

Gérard Gachet : La police municipale sera officiellement opérationnelle à partir de janvier 2022. La mairie du 16^e aura un rôle important à jouer dans son organisation. En effet, la maire de Paris, le préfet de police la procureure de la République de Paris ont signé le 13 octobre une convention de coordination. Le document, détermine les missions des policiers municipaux et des policiers nationaux ainsi que leur articulation.

Les maires d'arrondissements auxquels est dévolue une telle fonction, devront définir sur le terrain avec le représentant de La Direction de la Police municipale et de la prévention (DPMP) la meilleure façon de coordonner les deux forces sur le terrain. Une réunion a d'ailleurs récemment eu lieu. Le 16e arrondissement bénéficiera d'ici au début du mois de janvier d'une soixantaine d'agents municipaux et à l'horizon 2024 de 250 policiers.

Leurs missions ont été classées en quatre « axes » « Protéger les piétons », « sécuriser les rues », « faire respecter la tranquillité des riverains » et « veiller à la propreté de la ville ».

Reynald Gilleron : précise les contours de son poste crée dans le cadre de la territorialisation - processus qui renforce le rôle des maires d'arrondissement devenant les pilotes de l'action municipale en disposant de leviers supplémentaires pour agir sur le cadre de vie de leur territoire, en matière de propreté, d'entretien de l'espace public, de réduction des déchets et de pilotage la police municipale

Question des habitants

Un riverain habitant rue François Ponsard apprécie la qualité de vie dans le quartier tout en déplorant l'augmentation constante des incivilités sans intervention de la police (nuisances sonores la nuit causée par une épicerie de quartier favorisant les allées et venues intempestives et la dégradation du mobilier urbain notamment), la saleté des rues et la consommation de drogues, près du jardin du Ranelagh.

Sokhna Diobaye : Concernant les nuisances sonores, la police municipale est compétente pour agir. Pour cela, il faut composer le 3975 pour joindre la salle de commandement opérationnelle. La consommation de stupéfiants sur la voie publique relève elle de la police nationale

Gérard Gachet : Les moyens du commissariat sont limités la nuit. En effet, deux voitures circulent dans l'arrondissement ce qui rend difficile la priorisation des urgences Le déploiement progressif de la police municipale va permettre à la police nationale de se recentrer sur ses missions prioritaires qui sont la lutte contre la délinquance, le trafic de stupéfiants, le proxénétisme, les cambriolages, les agressions etc..). Plus précisément sur les nuisances sonores causées par l'épicerie ouverte la nuit, les agents municipaux pourront intervenir pour éviter ce commerce ne devienne un lieu de rassemblement propice au tapage nocturne.

Un habitant se plaint du bruit généré par les livreurs en scooter. Il précise également que les arbres avenue de Lamballe ne sont pas élagués depuis longtemps. Il constate aussi que le creveur de pneus qui sévit dans le 16^e, le 15^e et le 7^e arrondissement n'a toujours pas été arrêté

Reynald Gilleron : Concernant le bruit causé par les livraisons en scooters, les opérateurs de livraison à domicile et le Mac Donald de Passy ont mis en place des mesures pour limiter le rassemblement des livreurs près des restaurants. L'élagage des arbres a lui pris du retard en raison de la situation sanitaire. Les services vont être avertis de la situation décrite avenue de Lamballe

Véronique Baldini : Les équipes sont fortement mobilisées sur le ramassage des feuilles mais il est difficile d'intervenir au fur et à mesure qu'elles tombent

Gérard Gachet : S'agissant des pneus crevés, une enquête a été ouverte pour rechercher la personne à l'origine de cette mystérieuse épidémie. Il invite à porter plainte afin de recenser tous les signalements. Les investigations sont donc en cours (N.D.L.R depuis la réunion, les investigations ont permis d'interpeller un individu qui s'est avéré être le « serial creveur » qui agissait sur la rive gauche ; reste à savoir si l'homme arrêté frappait aussi notre arrondissement

Une habitante indique que le ramassage des feuille n'est pas effectué en ce moment ce qui peut rendre la chaussée glissante et provoquer des chutes

Véronique Baldini : Les équipes sont fortement mobilisées sur le ramassage des feuilles mais il est difficile d'intervenir au fur et à mesure qu'elles tombent

Une habitante déplore le fait que des voitures occupent des places réservées à la recharge des véhicules électriques

Sonia Diobaye : Dans ce genre de cas, il faut appeler le 3975

Sophie Jevakhof (présidente du conseil de quartier Muette Nord) : constate que les alentours du foyer migrants situé porte de Passy sont sales et que la piste cyclable avenue Georges Mandel est glissante à cause des feuilles qui ne sont pas ramassées.

Véronique Baldini : les pistes cyclables sont régulièrement nettoyées. Se renseigne pour le cas de l'avenue Georges Mandel.

Reynald Gilleron : Nous allons contacter l'association Aurore qui gère cet espace afin de lui demander d'être plus vigilante sur la propreté aux alentours de la structure

Elke Germain Thomas : *Souhaiterait savoir si une grille peut être installée sur le mur de 'immeuble classé, croisement de la rue de l'Alboni et l'avenue de New York*

Reynald Gilleron : Les protections anti tags efficaces n'existent pas vraiment. L'objectif pour les tagueurs étant d'être visibles le plus longtemps possible, la solution la plus valable est de faire rapidement appel aux services de la Ville pour un nettoyage du mur en question.

Questions relevées dans le tchat :

Avenue Frémiet : le revêtement de la chaussée est dégradé. Les services peuvent-ils intervenir ?

Reynald Gilleron : Il s'agit d'un domaine privé. La Voirie ne peut donc pas intervenir

Que faire pour réguler la vitesse des voitures qui ne respectent la limitation à 30 km/h

Sonia Diobaye : des opérations de contrôles sont régulièrement organisées à des lieux stratégiques>.

Le stationnement est devenu payant allée des fortifications. Pourquoi ?

Gérard Gachet : Le stationnement est devenu payant dans les bois de Boulogne et de Vincennes.

Véronique Baldini. Le maire a quand même obtenu que le l'allée des fortifications demeure circulante. En effet, l'Hôtel de Ville souhaitait la piétonner.

L'éclairage est insuffisant rue de Passy :

Reynald Gilleron : Un nouveau marché d'éclairage public confié au groupe Eiffage a débuté en novembre dernier avec comme objectif de moderniser le réseau souterrain qui est très vétuste. La situation devrait donc s'améliorer dans quelques mois. L'ancien opérateur, avait privilégié la modernisation des points lumineux.

Présentation de l'association Passy Seine

Par son action, l'association souhaite améliorer le cadre de vie de Muette-sud qui souffre d'importantes nuisances causées par une trop forte circulation automobile et à des difficultés d'accessibilité entre le bas Passy et le haut Passy. Elle organise de nombreux événements à destination des habitants (fête de la musique, opération de nettoyage de rue, conférences historiques. L'association agit également auprès des pouvoirs publics (la région Île-de-France, la Mairie de Paris et la RATP) afin qu'un escalator soit installé pour relier les deux parties de Passy.

Chloé Chouraqui : précise que cette création pourrait être également être intégrée à l'étude de mise en accessibilité globale de la ligne 6, lancée en 2019 par Valérie Pécresse. En mai dernier, la Région (Île-de-France mobilités) a chiffré ces travaux à plusieurs centaines de millions d'euros. La Ville de Paris a refusé le plan tripartite proposé par les parties prenantes.

Les élus référents et les présidents délégués concluent la réunion en remerciant l'ensemble des participants et en saluant la sérénité des échanges et la participation active de toutes et tous.